



## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

25 juillet 2014

### **Réouverture d'une structure d'accueil provisoire pour requérant(e)s d'asile aux Collons/Vex**

**(IVS).- Depuis le mois d'avril, le nombre de demandeurs d'asile en Suisse est en forte augmentation. Cette progression se répercute directement sur l'effectif des requérants d'asile attribués par la Confédération au canton du Valais. Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) ouvrira provisoirement, du 25 août au 15 décembre 2014, un hébergement collectif aux Collons (Hôtel de l'Ours) sur la commune de Vex. Le DSSC avait déjà loué cet établissement durant 6 mois en 2011.**

Cette structure provisoire accueillera une cinquantaine de personnes au maximum (familles et célibataires). Les requérant(e)s bénéficieront de cours de langue et de programmes d'occupation. Un encadrement spécifique sera mis en place par le Service de l'action sociale.

Les autorités communales ont été informées de cette réouverture provisoire.

Actuellement, le canton du Valais accueille 1'870 requérants d'asile. Selon la clé de répartition de la Confédération établie en proportion de la population résidente, le 3.9% des nouvelles arrivées de requérants d'asile sont attribuées au canton du Valais, ce qui représente 110 personnes pour le seul mois de juin 2014.

#### ***Note aux rédactions***

***Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten - 079 248 07 80***

